

# CONSOLIDATION DES SAVOIRS INFIRMIERS EN PSYCHIATRIE

Dans un contexte de refonte des soins en psychiatrie, de difficulté à recruter et à fidéliser les soignants, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a constitué un groupe de travail régional pour élaborer le socle minimal de cette formation. Cette formation s'inscrit dans ce dispositif et vient en complément de la formation SocleCare développé sur le territoire.

## OBJECTIFS

Apporter les savoirs nécessaires aux professionnels de santé nouvellement arrivés en psychiatrie, pour passer de novice à expert en soin psychiatriques.

- ✓ Redéfinir les bases théoriques du soin en psychiatrie
- ✓ Définir et comprendre le concept de relation comme base du soin infirmier en psychiatrie
- ✓ Connaître et comprendre les caractéristiques psychopathologiques des maladies mentales rencontrées en psychiatrie, leurs modes d'expression symptomatologique et leurs incidences au quotidien
- ✓ S'appropriier les différentes approches thérapeutiques en psychiatrie dans une dimension intégrative
- ✓ Réfléchir à l'ajustement de sa posture soignante et professionnelle
- ✓ Inscrire son action dans une dimension juridique et éthique
- ✓ S'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire soignante
- ✓ Développer ses capacités d'observation et son raisonnement clinique en lien avec le projet du service

## PROGRAMME

Histoire de la psychiatrie et projet d'établissement

Les différents courants à travers le temps

Les pratiques orientées rétablissement

Les soins relationnels en psychiatrie

Psychopathologie et soins infirmiers :

- ✓ Episode dépressif
- ✓ Trouble bipolaire
- ✓ Trouble du spectre schizoïde
- ✓ Trouble de la personnalité (TSA, TDH, Etat limite, Troubles anxieux, TOC)
- ✓ Trouble addictif

Moindre recours à la contention

Droit des patients

Coordination du parcours et Equipe pluri professionnelle

Posture et travail en réseau

Travail personnel intersession

## MODALITÉS

Apports théoriques, documents écrits et audiovisuels

Pédagogie active et participative

Analyse de cas cliniques et mises en situation



**Prérequis**  
Diplôme d'état  
d'infirmier



**Public**  
À destination des  
infirmiers  
nouvellement arrivés  
en psychiatrie



**Durée**  
Formation de 49h



**Dates**  
**Session 1** : 17, 18  
mars, 7 et 8 avril et  
14, 15, 16 mai 2025  
**Session 2** : 18, 19  
septembre, 2 et 3  
octobre et 19, 20 et  
21 novembre 2025



**Lieu**  
IFSI de Saint-Égrève



**Tarifs**  
700 €  
500 € à titre individuel



**Intervenants**  
Professionnels du  
CHAI : Infirmier, IPA,  
Cadre, psychologue,  
Médecin